



EHPAD SAINT-MENS

Une animation musicale assurée par la Croix-Rouge

» L'équipe de la Croix-Rouge gapençaise est bien rodée pour apporter réconfort et bien-être aux personnes âgées en maison de retraite. Vendredi, sous la direction d'André Barnéaud, président de l'unité territoriale de Gap, cinq bénévoles de l'association ont préparé le goûter pour les 70 résidents. La chanteuse Jackie et JP Key ont enchaîné les chansons. Didier Legall, directeur de l'établissement, a chaleureusement remercié les bénévoles pour leur contribution à cette fête de fin d'année.

Brasserie des Fauvins
Reveillon de Noël
Jeudi 24 décembre

Apéritif petits fours
Entrée : Duo d'escalope de foie gras poêlé et St Jacques roties
Plat : Médaillon de veau aux cépes, pommes dauphin, assortiments de petits légumes glacés
Trou alpin
Dessert : Buche Réves d'été - Café

Sur réservation 04 92 50 55 49 / 06 76 29 90 98 Prix repas 35€ net
ZA des Fauvins - 2, rue des Métiers
05000 GAP - Tél./fax : 04 92 50 55 49

GAP

AGENDA

AUJOURD'HUI

→ **Don du sang**
Salle de l'hôtel de ville, de 7h30 à 13 heures.

→ **Ciné-goûter**
Au cinéma Le Club, à 16 heures.

→ **Projection-débat du collectif Calucha**
Rencontre autour du thème de la lutte en cours contre la THT et le nucléaire dans la Haute-Durance et soupe party, salle Dum'art, 14, avenue Dumont, à partir de 19 heures.

À VENIR

→ **Permanences sociales gratuites à destination des salariés du BTP**
Les lundis toute la journée, jeudis et vendredis matins à la fédération du BTP, 2, cours Emile-Zola. Contact : Evelyne Torrès. Tél. 09 65 19 36 11.

→ **Initiation à l'informatique pour les adultes**
Le centre social Les Pleiades organise un stage, vendredi 18 décembre de 14h30 à 16h30. Rens.inscr. Place de Bonneval, tél. 04 92 53 72 22.

→ **Circulation et stationnement modifiés**
Dimanche 20 décembre, de 13h à 20 heures, les véhicules seront considérés comme gênants : rue

Carnot, rue Jean-Eymar, La Placette, rue Colonel-Roux, place aux Herbes, rue Amédée-Para.

→ **Moment musical par Cathy et Christel**
Mercredi 23 décembre, dans le hall de l'hôpital à 17h. Gratuit.

EXPOSITIONS

→ **Littérature et cinéma**
Le muet, le parlant, en passant par les super-héros, cinéma et littérature révèlent tous leurs secrets. À la médiathèque, tous les jours jusqu'au 19 décembre.

→ **Sculpture**
Nicolas Bouriot présente ses créations d'art sacré et arménien jusqu'au 31 janvier, chez Terre d'argile, rue Colonel-Roux.

À NOTER

→ **Concepteur et constructeur d'ouvrages bois**
Des places financées par le conseil régional pour les demandeurs d'emploi sont encore disponibles pour cette formation, du 4 janvier au 21 juin au lycée Alpes et Durance d'Embrun. Contact : 04 92 52 55 70 ou 04 92 52 86 97.

UTILE

DE GARDE

→ **Samu**
Composer le 15.

→ **Maternité**
Tél. 04 92 40 61 14.

→ **Maison médicale**
Ouverture de 14h à minuit.
Bât. D du Chicac, accès direct par l'allée du Souvenir-français. Tél. 04 92 52 28 15.

→ **Dentiste**
Tél. 04 92 51 94 94.

→ **Pharmacie**
Se renseigner au commissariat de police.

→ **Commissariat de police**
Composer le 17.

→ **Sapeurs-pompiers**
Tél. 18 ou 112.

→ **SPA**
ZA des Eyssagnières - 2, rue des Charmilles. Tél. 04 92 54 74 31.

→ **Centre de soins de la faune sauvage**
Tél. 04 92 54 74 31

LOISIRS

→ **Piscine République**
Tél. 04 92 51 22 67.
Lundi 18h30 - 21h
Mardi 8h - 9h/11h30 - 14h
Mercredi 12h - 14h/18h30 - 21h
Jeudi 7h45 - 8h45/11h30 - 14h
Vendredi 11h45 - 14h
Samedi 8h - 12h

→ **Stade nautique de Fontreyne**
Tél. 04 92 51 14 99
Lundi 14h - 18h
Mardi 19h30 - 22h
Mercredi 14h - 18h
Jeudi 17h - 19h30

Vendredi 19h30 - 22h
Samedi 14h - 18h
Dimanche 9h - 12h

→ **Stade de glace Alp'Arena**
Tél. 04 92 53 26 73
Patinoire intérieure :
Lundi : fermeture
Mardi : fermeture
Mercredi 14h - 17h
Jeudi : fermeture
Vendredi : 20h - 23h
Samedi : 14h - 17h
Dimanche : fermeture.

→ **Médiathèque municipale**
Tél. 04 92 51 01 58
Lundi : fermeture
Mardi : 13h30 - 18h
Mercredi : 10h - 18h
Jeudi : 13h30 - 18h
Vendredi : 13h30 - 18h
Samedi : 10h - 18h

→ **Bibliothèque pour tous**
10, rue du Centre
Tél 07 82 86 03 91
Mercredi : 10h-12h et 15h-18h
Jeudi : 15h-18h
Samedi : 10h-12h et 15h-18h

→ **Musée muséum départemental**
Lundi 14h - 17h
Mardi : fermé
Mercredi : 14h - 17h
Jeudi : 14h - 17h
Vendredi : 14h - 17h
Samedi : 14h - 18h
Dimanche 14h - 18h

→ **Maison du tourisme**
Tél. 04 92 53 56 56
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Samedi de 9h à 16h.

POLITIQUE | Le conseil communautaire s'est réuni hier à l'hôtel de ville

L'agglo de Gap dit non au projet intercommunal

Les débats ont été longs et parfois houleux pour une issue courue d'avance. Hier soir, les conseillers de l'agglomération gapençaise se sont prononcés contre le schéma départemental de coopération intercommunale présenté par le préfet.

Tour à tour, les trois communes de l'agglo ont expliqué les positions de leurs municipalités respectives. Pelleautier, La Freissinouse et Gap se sont chacune prononcées contre ce schéma. Mais toutes les trois ont une vision bien différente de la future intercommunalité.

Gap est favorable à un périmètre de l'agglo plus large que celui présenté par le préfet (lire L'info en +). Pelleautier resterait bien comme aujourd'hui à seulement trois communes. Et La Freissinouse, elle, voudrait ajouter à l'existant uniquement quelques communes, triées sur le volet.

« Tous ces non n'expriment pas le projet partagé d'un territoire, constate l'élue d'opposition Bernard Jaussaud (PS). Les positions de chacun sont extrêmement différentes. »

Un amendement auprès de la CDCI

Jean-Claude Eyraud (Tous capables Gauche) s'interroge : « Le fond de la question, c'est de savoir pourquoi on fait des intercommunalités, ce qu'on veut faire de notre territoire. On sera obligé un jour ou l'autre de s'agrandir ? Faisons-le dans une démarche dynamique, en proposant un amendement au préfet. » Pour le conseiller d'opposition, il faut se conforter le plus possible aux recommandations du Scot (schéma de cohérence territoriale).

La question d'un amendement ultérieur, auprès de la CDCI (commission départementale de la coopération in-



Le ton est parfois monté entre le président de l'agglo, Roger Didier, et le conseiller d'opposition Bernard Jaussaud. Photos Le DU/VIRGILE



tercommunale), interpelle les conseillers. Le président de l'agglo et maire de Gap, Roger Didier (Les Républicains) est prêt à en faire un, pour proposer un périmètre plus grand. Mais il siège à la CDCI en tant que représentant de Gap, pas de l'agglo. « Je représenterai la position de la ville de Gap. Pourquoi irais-je me mêler des affaires de La Freissinouse et de Pelleautier ? » questionne le maire.

À quel titre siège Christian Hubaud ?

Bernard Jaussaud, qui, depuis le début, voulait voter pour le schéma prend la parole : « Je voterai contre à une seule condition : que l'amendement soit porté par le vice-

président qui nous représente à la CDCI. »

Colère de Christian Hubaud pour qui il est impensable de prendre une autre position que celle que son conseil municipal a votée.

S'ensuit un autre débat pour savoir qui Christian Hubaud représente à la CDCI : les intercommunalités en général ou la communauté d'agglo. « Si demain, le maire de Gap propose un amendement et

L'INFO EN +

QUEL PÉRIMÈTRE ?

■ Le maire de Gap (et le conseil municipal a voté en ce sens vendredi dernier) aimerait une agglo qui englobe aussi bien la communauté de communes de Tallard-Barcillonnette, que celles de L'Avance (sans Chorges) et de Serre-Ponçon (sans quelques communes).

■ La commune de Pelleautier, elle, craint de s'agrandir car « la perte financière sera impressionnante. »

■ Enfin, la commune de La Freissinouse s'associerait bien « à la carte » avec uniquement certaines communes dans les comcom déjà existantes.

que le vice-président vote contre, quelle image cela va donner de l'agglo ? », questionne Bernard Jaussaud.

Au final, tous les conseillers ont voté contre le schéma du préfet, sauf les trois représentants socialistes.

Véronique OURY

Petites phrases et coups de griffe

Le préfet habillé pour l'hiver

« Vous défendez l'indéfendable, la position d'un préfet qui veut nous imposer une communauté d'agglo qui n'a pas légalement droit de vie. Ce n'est rien de plus que le vœu d'un préfet de passage qui ne respecte même pas la loi. Il va nous imposer cela, faire ses valises et nous laisser en chantier pendant cinq ans. » (Roger Didier à Bernard Jaussaud).

Chronique d'une mort annoncée

« La Freissinouse veut rajouter dans l'agglo quelques communes autour de Gap, ce qui aura pour effet d'affaiblir les communautés de communes avoisinantes. Quel sera alors l'avenir de la comcom de Tallard-Barcillonnette ? On veut qu'ils crèvent, c'est ça ? » (Jean-Claude Eyraud).

Girouette

« Je ne suis pas une gi-

rouette en politique, moi. Quand mon conseil municipal vote quelque chose, je ne vais pas prendre une autre position. Les décisions que je prends je les assume. » (Christian Hubaud).

Café du commerce

« Une fois qu'on a critiqué le travail des énarques, on n'a fait qu'une discussion de café du commerce. » (Jean-Claude Eyraud à Christian Hubaud et Jean-Pierre Coyret).

Majorité élargie

« Je suis d'accord avec vous sur presque tout, je ne sais pas si je fais partie de la majorité élargie. » (Jean-Claude Eyraud à Roger Didier).

Réponse de Roger Didier : « Ce n'est pas une tare. »

Majorité élargie (bis)

« Soyez le bienvenu dans la majorité élargie. Monsieur Eyraud a déjà franchi le pas. » (Roger Didier à Bernard Jaussaud).

NOËL | C'est le montant de la consommation électrique pour quatre semaines

Les illuminations coûtent 4 500 € à la Ville

Impossible de passer à côté. Depuis le 4 décembre, plus de 400 décorations de fin d'année brillent dans les rues du centre-ville, une fois la nuit tombée.

Selon la municipalité, la consommation électrique pour ces illuminations s'élève à 4 500 € pour quatre semaines d'utilisation. L'extinction se fera en effet le lundi 4 janvier. Toujours selon la mairie, l'an dernier, la consommation électrique était de 5 100 € pour la même période. La Ville explique cette baisse des coûts par l'utilisation plus importante d'ampoules LED (diodes électroluminescentes).

Les installations ont commencé dès octobre, grâce notamment à six agents du

service « éclairage public ».

Places, platanes et bâtiments illuminés

Dans le détail, Gap s'est parée pour ce mois de décembre de 383 motifs, dont 220 équipés de 14 300 ampoules LED, deux platanes en centre-ville avec 12 guirlandes de 240 ampoules LED et 18 platanes avec 212 guirlandes de 4 260 ampoules 15 watts. Il y a aussi 30 illuminations extérieures sur des arbres ou des monuments (chapelles, neuf sapins, quatre arbres et trois places décorés, une place en guirlandes et boules, ainsi qu'un bâtiment avec des fils de lumière LED.

Enfin, le marché de Noël est illuminé par des am-

poules et lucioles LED.

« Vingt-quatre coffrets de puissance sont équipés d'horloges astronomiques permettant une extinction à 23h en semaine et à 1h les week-ends, sauf les nuits de Noël et du 31 décembre, où les illuminations restent éclairées » rajoute-t-on à la Ville.

La nouveauté 2016, c'est l'installation, sur le parvis de l'Alp'Arena, de deux décorations représentant une patineuse et un hockeyeur. A.O.

Le coût des illuminations pour la Ville de Gap est de 4 500 € cette année. Cela comprend uniquement la consommation électrique, pour quatre semaines d'utilisation. Photo Le DU/Alexandre OLLIVIERI



le dauphiné

POUR NOUS SUIVRE :

Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :

Facebook
Le Dauphiné Libéré
Hautes-Alpes

f

Twitter
@LeDLHautesalpes

t

POUR NOUS JOINDRE :

88, boulevard Pompidou, CS 16004, 05001 Gap Cedex
Pour contacter la rédaction et la publicité, appeler le 04 92 51 21 46 ou écrire à : LDLeD@le-dauphine.com
Télécopie rédaction : 04 92 51 83 83 ; télécopie publicité : 04 92 51 83 88